

Acheteur public : GRETA-CFA Aquitaine

Objet du marché : Prestations d'entretien et de nettoyage des locaux

Date de publication de l'additif : 24 septembre 2026

PREAMBULE

Le présent additif a pour objet d'apporter des précisions complémentaires au Dossier de la Consultation des Entreprises (DCE) et de répondre aux interrogations relatives à l'organisation des visites facultatives des sites.

ARTICLE 1 — ORGANISATION

Conformément au Règlement de la Consultation (RC), des visites facultatives des locaux sont organisées. Le calendrier de visite des sites dont les créneaux sont définitivement arrêtés est mis à disposition des candidats à l'article 2 du présent additif.

Modalités pratiques :

Afin de garantir la qualité de l'accueil, un créneau de visite unique et collectif est défini pour chaque site. Les candidats sont invités à prendre leurs dispositions pour se rendre disponibles sur le créneau imparti. Aucun créneau individuel supplémentaire ne pourra être accordé.

La liste des participants sera communiquée avant le début des visites aux chargés d'accueil des sites du Greta CFA Aquitaine. Par conséquent, les candidats sont invités à confirmer leur présence au moins 48 heures à l'avance à l'adresse suivante : sarah.pourcelt@greta-cfa-aquitaine.fr, en précisant le nom de l'entreprise, le site concerné ainsi que l'identité et les coordonnées des participants.

Rappel : Les questions d'ordre technique ou juridique sur le dossier de consultation doivent continuer d'être posées exclusivement via la plateforme DEMAT-AMPA.

ARTICLE 2 - PLANNING DES VISITES DE SITES

LOT 40 — LANDES

Sites de Mont-de-Marsan : Mardi 06 octobre 2026

• **09h30** : Lycée Wlérick & Foyer — 6 Rue Jean Macé, 40000 Mont-de-Marsan
Accueil : Isabel FERREIRA

Sites de Dax (Parcours collectif) : Mercredi 07 octobre 2026

• **14h00** : CFEG, Agence & Centre Tertiaire — 7 Avenue Paul Doumer, 40100 Dax
Accueil : Véronique DUBES ou Sandrine DUSSEAUX

• **15h00** : Internat — 5 Rue André Malraux, 40100 Dax
Accueil : Cristelle LAJOUX

• **16h15** : Centre du Sablar — 23 Avenue du Sablar, 40100 Dax
Accueil : Cristelle LAJOUX

LOT 47 — LOT-ET-GARONNE

Parcours Lot-et-Garonne : Jeudi 1er octobre 2026

• **10h00** : Lycée de Baudre — 5 Allée de Pomarède, 47000 Agen
Accueil : Karine BOURSINHAC

• **14h00** : Lycée Val de Garonne — 22 Rue Ejea de los Caballeros, 47200 Marmande
Accueil : Cécile GADRAS

LOT 64 — PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Site de Bayonne : Lundi 05 octobre 2026

- **09h30** : Lachepaillet – 18 Avenue Maréchal Soult, 64100 Bayonne

Accueil : Maylis BRIAND ou Christophe OSPITAL

LOT 24 — DORDOGNE

Site de Terrasson : Lundi 05 octobre 2026

- **10h00** : CF3P Terrasson – 80 ter Avenue Victor Hugo, 24120 Terrasson-Lavilledieu

Accueil : Pauline AMELON

LOT 33 — GIRONDE

Parcours Bègles & Bordeaux : Jeudi 1er octobre 2026

- **09h30** : Lycée Vaclav Havel – 5 Avenue François Mitterrand, 33130 Bègles

Accueil : Delphine TEXANDIER

- **14h00** : Siège du Greta CFA Aquitaine – 29 Rue de la Croix-Blanche, 33000 Bordeaux

Accueil : Jean-Marie Goyault

Sites de Libourne : Lundi 05 octobre 2026

- **09h30** : Lycée Max Linder – 43 allée Robert Boulin, 33500 Libourne

Accueil : Marielle BERQUEZ

- **14h00** : Lycée Henri Brulle – 65 route de Saint Emilion, 33500 Libourne

Accueil : Julien ESTEBENET

Sites de Blaye : Lundi 05 octobre 2026

- **09h30** : Lycée de l'Estuaire – 41 rue J. Rudel, 33390 Blaye

Accueil :

Site de Gujan-Mestras : Mardi 06 octobre 2026

- **10h00** : Lycée de la Mer – 29 Rue de la Barboterie, 33470 Gujan-Mestras

Accueil :

Site de Talence : Mercredi 07 octobre 2026

- **09h30** : Alfred Kastler – 14 Avenue de l'Université, 33400 Talence

Accueil : Anne-fleur CALON

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS RELATIVES AUX SITES INACCESSIBLES SUR LA PERIODE

Les visites de sites demeurent facultatives.

La difficulté d'organiser un accueil physique sur certains établissements pendant la période de consultation :

LOT 33 – Lycée de Gascogne, 15 rue François Rabelais, 33400 Talence

LOT 24 – RESOUIR, 15 rue Albert Bonneau, 24800 Thiviers

ne fait pas obstacle à la remise d'une offre.

Les candidats disposent de l'ensemble des données techniques nécessaires (surfaces en m², typologies de locaux et natures de sols) au sein du DCE initial (CCTP / Cadre de décomposition du prix) pour établir leur offre en toute égalité d'information.